

Réf: Dossier 219975

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KOTCHOLO MINING » en abrégé « KMI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
9EME TRANCHE EN FACE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 511,  
Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 26/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOTCHOLO MINING » en abrégé «  
KMI »

Objet : ACTIVITE MINIERE,  
PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS.  
Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
9EME TRANCHE EN FACE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 511,  
Ilot 23

Dirigeant(s) Mlle DIAKITE KADIATOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06829 du 29/06/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46691/GTCA/RC/2023 du 29/06/2023

